

Guide de la Formation initiale & continue



6007 cfp



INTERVENANTS DIPLOMES FORMATIONS
FORMATIONS METIERS
DIPLOMES FORMATIONS



Université de la Polynésie française

Service de la Formation continue

Tél. : 803 877 - Fax : 803 977

formation-continue@upf.pf - www.upf.pf

ZOOM

L'audit-formation dans les actions intra-entreprise

PAR RÉGINE JOUVIN, EXECUTIVE FORMATIONS

La pédagogie dogmatique est obsolète, les formations génériques, théoriques et conceptuelles ne sont plus à l'ordre du jour. Vive les formations axées sur une démarche d'apprentissage par construction du savoir ! Place aux brainstormings et à la réflexion entre participants, afin d'aboutir à des résultats mesurables sur la performance, les savoir-faire et les savoir-être.

La qualité du formateur apporte le label de qualité et de la valeur ajoutée à l'organisme de formation. L'intervenant sera nécessairement formé aux métiers de son prescripteur et apte à personnaliser son scénario pédagogique pour que celui-ci « colle » au plus près des réalités du terrain et de ses stagiaires. Les clients doivent être en mesure de rencontrer le formateur préalablement à l'action de formation, et mieux encore, travailler en partenariat avec lui sur le déroulé de celle-ci.

*D'où la notion d'**audit-formation** et la préconisation d'une phase de diagnostic préalable nécessaire à la construction d'un programme pédagogique cohérent et concret en collaboration avec le client. Il s'agit d'auditer les stagiaires (ou du moins un échantillon représentatif) à raison d'une demie heure à une heure par personne avant finalisation du programme. Cette phase, plus ou moins longue en fonction de l'importance de l'action, de sa durée et du nombre de stagiaires, est capitale. Elle a pour vocation de :*

- *Familiariser par immersion le formateur avec le secteur d'activité du client*
- *Gagner du temps : en rencontrant et en échangeant avec les stagiaires avant l'ouverture de la formation*
- *Présenter à chaque stagiaire, valider avec lui et recadrer si nécessaire, le contenu de l'action avant le déroulement de celle-ci*
- *Impliquer par là-même le stagiaire qui aura participé à l'élaboration du contenu pédagogique (adhésion garantie !)*
- *Faire un feed-back aux dirigeants pour valider, affiner, compléter et parfois infirmer l'opportunité de l'action, et pour garantir la motivation des stagiaires (cette responsabilité incombe autant, voire plus encore, au formateur qu'à l'employeur).*

Les entreprises ayant déjà goûté à cette méthodologie peu commune, exigent dorénavant cette prestation complémentaire préalable, et vont même jusqu'à l'afficher dans leurs cahiers des charges !

Cet audit préalable représente un coût pour l'organisme, qui l'intégrera ou pas dans sa prestation. Pour l'entreprise, comme pour le formateur, ce sera du temps gagné par la suite, car l'action sera parfaitement ciblée, conçue et préparée pour atteindre les objectifs (réalistes et mesurables) fixés par l'entreprise et sur lesquels l'organisme se sera préalablement engagé. L'enjeu est de taille, car de la réussite de l'action, dépend le professionnalisme de l'organisme, et l'amélioration de la performance des collaborateurs de l'entreprise.